

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

а	b	(;	d		е					f	Rév n°
В	1	0	1	S	F	0	3	1	4	6	E	-

- a) Construction en série : B autres cas : A
- b) Monoplace: 1 Biplace: 2
 c) Paramoteur: 01 Pendulaire: 02 Multiaxe: 03 Autogire: 04 Aérostat: 05 ULM à motorisation auxiliaire: 1A 2A 3A Hélicoptère: 06
 d) Code de l'autorité aéronautique
- e) Numéro d'ordre
- f) Utilisation : Loisir : L Activité particulière : T Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	GIN VANTAGE 2 29
Constructeur	GIN GLIDERS INC.
Auresse	2318-32, Baegok-daero, Mohyeon-myeon, Cheoin-Gu, Yongin-city, Gyeonggi-Do 449-851 KOREA

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prév	n/a							
Options prévues	n/a							
Masse minimale	Masse maxima		Voilure					
Wasse Millimale	IN .	Wasse Maximale		Fabricant	Modèle/Référ		ence	
115 kg	115 kg 150 kg			Gin Gliders	Vantage 2 29			
Référence manuel d'utilisation				Référence manuel d'entretier	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage		
Vantage2_Manual_FR-10				Vantage2_Manual_FR-10	29,10 m²	578 daN		
Limitations du constructeur de voile vis-à-vis des GMP	e la	Puissance	max 271	kW				

chargé de l'Aviation Civile 19 Mai 201 Penoît PINON DSAC/NO Chef du pôle navigabilité

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

signature et cachet de l'entreprise